RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RCS : PAU
Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2024 B 00327
Numéro SIREN : 498 638 402
Nom ou dénomination : 2MGC

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2024 sous le numéro de dépôt 1492

2MGC
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 23 Rue des Perdrix - La Plaine du Hazan
40230 TOSSE transféré à POEY DE LESCAR (64230), 6 Chemin Las Senderos
498 638 402 RCS PAU

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 14 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 14 Février

Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Michel MITRANI,
demeurant [redacted]

Gérant de la société 2MGC, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, divisé en 7 500 parts sociales, rappelle que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 octobre 2023, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 3 751 euros pour le ramener de 7 500 euros à 3 749 euros, par voie de rachat des 3 751 parts sociales détenues par Madame Sophie MOREL, moyennant un prix unitaire de 23,12 euros, soit un prix total arrondi à 86 723 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce ;

- aux termes de ce même procès-verbal, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 3 751 euros pour le porter de 3 749 euros à 7 500 euros par incorporation de réserves et par voie de création de 3 751 parts nouvelles de 1 euro chacune attribuées gratuitement à l'associé unique et ce, sous la condition suspensive de la réalisation de la réduction de capital ci-avant décidée ;

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de DAX le 12 octobre 2023 ;

- à la date du 22 Janvier 2024, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ;

Constate en conséquence que la réduction et l'augmentation du capital sont définitivement réalisées à la date du 3 Octobre 2023, ainsi que la modification corrélative des statuts,

Précise enfin que la société étant devenue unipersonnelle, l'associé unique devra notifier l'option pour l'assujettissement de la société à l'Impôt sur les Sociétés conformément aux dispositions de l'article 239 du CGI.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

[redacted]

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

Le soussigné

Monsieur Michel MITRANI,
demeurant [redacted]
Agissant en qualité de gérant de la société 2MGC, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 498 638 402 RCS DAX,

Déclare et atteste que le siège social de la société 2MGC est fixé depuis l'origine [redacted] sans aucun transfert jusqu'à ce jour.

Fait en deux exemplaires
A TOSSE
Le 12 février 2024

[redacted]